



BILAN DE COMPÉTENCES

Conseil et performance | Ressources Humaines

Public

Toute personne, salariée ou demandeur d'emploi, souhaitant faire un point sur son parcours professionnel

Pré-requis

Salariés en CDI : 5 ans d'ancienneté, consécutifs ou non, en qualité de salarié dont 1 an d'ancienneté dans l'entreprise actuelle
 Titulaires de CDD : 2 ans en qualité de salarié dans les 5 dernières années dont 4 mois sous CDD au cours des 12 derniers mois

Durée

24 heure(s)

Tarif

1900 € HT

Validation

Attestation " Bilan de compétences"

Modalité pédagogique

Présentiel

Eligible au CPF

code certifinfo : 93559

LES OBJECTIFS

- Identifier et analyser ses compétences, les éléments de sa motivation professionnelle et personnelle
- Construire et/ou confirmer un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Cette démarche s'appuie essentiellement sur les fondements théoriques et les exercices pratiques de méthodes d'élaboration de projets (Activation du Développement Vocationnel et Personnel...).
- Différents tests pourront être réalisés par le candidat en fonction de ses besoins et attentes
- Planification du bilan de compétences à la carte
- Lors de l'entretien de la phase préliminaire, un livret d'information est remis au bénéficiaire du bilan par le consultant

CENTRES DE FORMATION PROMEO

AMIENS

74, rue de Poulainville
 CS 50024
 80084 Amiens Cedex 2
 03 22 54 64 00

BEAUVAIS

240, avenue Marcel Dassault
 BP 50204
 60002 Beauvais Cedex
 03 44 06 15 20

COMPIÈGNE

87 rue de la Mare
 Gessart
 60280 Venette
 03 44 20 70 10

FRIVILLE

Rue Emile Zola
 BP 60094
 80534 Friville Escarbotin
 03 22 60 20 20

SAINT-QUENTIN

114, rue de la Chaussée
 Romaine
 02100 Saint-Quentin
 03 23 06 28 88

SENLIS

1 avenue Eugène
 Gazeau
 60300 Senlis
 03 44 63 81 63

SOISSONS

161, rue des Grands
 Prés
 02200 Billy sur Aisne
 03 23 75 65 75

- Lors du premier entretien de la phase d'investigation, une charte Bilan de compétences consultant - bénéficiaire est signée des 2 parties. Puis les entretiens d'investigation de 2 à 3h s'en suivent
- Lors du dernier entretien de la phase de conclusion, un document de synthèse détaillé du bilan est remis et validé avec le bénéficiaire. Sont co-signées une attestation de restitution de synthèse au bénéficiaire et une autorisation de conservation du document de synthèse (1 an)
- Le bilan de compétences est réalisé par des consultants agréés, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences.

LE PROGRAMME

Phase préliminaire

- Lors d'un entretien individuel, le bénéficiaire et le consultant analysent la problématique, définissent le contenu de la démarche et contractualisent la prestation de bilan de compétences

Phase d'investigation

- Lors de plusieurs entretiens, le bénéficiaire est amené à explorer, identifier et analyser ses compétences, les éléments de motivation personnelle et professionnelle (valeurs, centres d'intérêts, conditions de travail recherchées...), afin de déterminer des pistes d'évolution
- A l'appui d'enquêtes documentaires, il met en perspective les hypothèses afin de hiérarchiser les pistes retenues, au regard, notamment d'une réflexion sur les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet

Phase de conclusion

- Lors d'un entretien, le bénéficiaire récapitule l'ensemble des éléments issus de l'investigation, et prévoit les étapes de la mise en œuvre du projet retenu
- Un document de synthèse est rédigé, lequel rapporte les circonstances de réalisation de la démarche, les éléments constitutifs de l'investigation du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution, ainsi que les étapes du plan d'action nécessaire à la réalisation du projet

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Des positionnements liés au(x) projet(s) professionnel(s) et aux aptitudes dédiées sont réalisées lors du bilan, en complément des productions écrites du bénéficiaire, des temps de recherche documentaire et d'information, et des démarches extérieures auprès des professionnels.
- Une évaluation à chaud est réalisée avec le bénéficiaire avec un suivi possible à 6 mois

CENTRES DE FORMATION PROMEO

AMIENS

74, rue de Poulainville
CS 50024
80084 Amiens Cedex 2
03 22 54 64 00

BEAUVAIS

240, avenue Marcel Dassault
BP 50204
60002 Beauvais Cedex
03 44 06 15 20

COMPIÈGNE

87 rue de la Mare
Gessart
60280 Venette
03 44 20 70 10

FRIVILLE

Rue Emile Zola
BP 60094
80534 Friville Escarbotin
03 22 60 20 20

SAINT-QUENTIN

114, rue de la Chaussée
Romaine
02100 Saint-Quentin
03 23 06 28 88

SENLIS

1 avenue Eugène
Gazeau
60300 Senlis
03 44 63 81 63

SOISSONS

161, rue des Grands
Près
02200 Billy sur Aisne
03 23 75 65 75

